



association des amis de l'université de liège

sous la présidence d'honneur de sa majesté le roi

bulletin trimestriel

37^e année — n^o 4 — 1965

L'Association des Amis de l'Université de Liège

a. s. b. l.

objectifs

- Servir l'Université,
tout particulièrement dans sa mission humaine et sociale
vis-à-vis du public, de ses étudiants — présents et futurs —
et de ses diplômés
- Servir ses membres,
notamment par des publications et autres activités d'information

ont présidé l'association depuis sa fondation

- † Emile Digneffe (1929-1937)
- † Jules Duesberg (1937-1947)
- † Albert Dewandre (1947-1961)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. A. LEROUX, Ingénieur A. I. Lg., Administrateur-Directeur Général de la Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly.

Vice-Président : M. L. GRAULICH, Recteur honoraire de l'Université.

Secrétaires : MM. R. CLEMENS, L. DABIN et J. STASSART, Professeurs à l'Université.

Trésorier : M. A. FETTWEIS, Professeur à l'Université.

Membres : MM. M. ALBERT, Premier Président de la Cour d'Appel de Liège; L. CAMU, Président de la Banque de Bruxelles; P. CLERDENT, Gouverneur de la Province de Liège; J. DELCHEVALERIE, Docteur en droit, Directeur du Cabinet de Monsieur le Recteur; E. DELEIXHE, Docteur en médecine; M. J. DEMBOUR, Professeur à la Faculté de Droit, Secrétaire du Conseil d'administration de l'Université; R. DEPREZ, Ingénieur A. I. Lg., Secrétaire Général de l'A. I. Lg.; N. DESSARD, Ingénieur A. I. Lg.; W. ESSER, Professeur à la Faculté de Médecine; E. FRENAY, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées; F. GRAINDORGE, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; G. GUEBEN, Professeur à la Faculté des Sciences; P. HARSIN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; P. LALOUX, Professeur honoraire à la Faculté de Droit, Président du Conseil d'administration de la Société royale Asturienne des Mines; R. LALOUX, Administrateur-Directeur Général de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre; E. MASQUELIER, Ingénieur A. I. Lg., Régent de la Banque Nationale de Belgique; E. MERSCH, Directeur du siège de Liège de la Banque de Bruxelles; J. NAGELMACKERS, Banquier à Liège; A. NEEF de SAINVAL, Président du Comité permanent de la S. A. Cockerill-Ougrée; A. RINGLET, Docteur en médecine, Président de l'Association namuroise des Anciens de l'Université de Liège; J. ROSKAM, Professeur émérite à la Faculté de Médecine; A. SEVERYNS, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; A. WILEUR, Secrétaire Général de la S. A. Le Grand-Bazar de la Place Saint-Lambert; le Président de l'Union Générale des Etudiants.

Commissaires : MM. P. FRAIPONT, Professeur à l'Université, et P. MARTIN, Président du Tribunal de Première Instance de Liège.

SECRETARIAT PERMANENT

MM. Jean-Marie TEHEUX et Louis DOLS, Docteurs en droit; Mme Paulette HUSKIN-HANSOUL, Assistante sociale.

Un centenaire : le Congrès International des Étudiants Liège 1865

L'importante étude que M. le Professeur L.-E. Halkin a consacrée à la première rencontre internationale des étudiants passionnera tous ceux qu'intéressent l'histoire des idées et le passé de notre Université.

L'Association est très reconnaissante au Professeur Halkin d'avoir bien voulu lui en confier la publication.

En 1865, se tint à Liège le Premier Congrès International des Étudiants. Ce fut un événement original et considérable qui ébranla profondément l'opinion, bien au-delà des frontières de la Belgique. Le centenaire de ce Congrès nous incite à en retracer l'histoire et à en proposer une explication ⁽¹⁾.

Après un siècle, il est difficile de reconstituer un phénomène d'une pareille complexité, car nombre de documents sont disparus à jamais. Par contre, des archives se sont ouvertes et des correspondances ont livré leurs secrets. Le temps écoulé nous apporte autant de lumière que d'ombre. Le Congrès de Liège appartient à une série de faits que les contemporains distinguaient mal, mais dont nous voyons aujourd'hui le déroulement inscrit dans notre histoire sociale.

* * *

Aucun historien n'a fait une étude particulière du Congrès de Liège, bien qu'il en soit question parfois dans les ouvrages scientifiques les plus divers. Une première information nous résume les points de vue liégeois, belge et français.

Quatre ans après le Congrès, l'historien de la jeune Université de Liège, Alphonse Le Roy, consacre quelques lignes dédaigneuses aux « influences malsaines, venues de l'étranger », qui « avaient exalté une partie des élèves au nom de théories qu'ils ont été les premiers à répudier, lorsque le torrent est rentré naturellement dans son lit ⁽²⁾ ».

Henri Pirenne prend plus de hauteur pour situer le Congrès dans l'évolution des idées politiques en Belgique : « Dans la jeunesse,

(1) Nous tenons à remercier ici Mlles Cl. Closset et M. Martens; MM. J. Bartier, M. Dommanget, R. Demoulin, M. Tougouchi, H. Guillemin, G. de Froidcourt, P. Gérin, J. Willequet, P. Hanquet, Ph. Thiollier, R. Bonaventure, L. Linotte et J. Cleynen.

(2) Le Roy est d'opinion libérale. Cfr A. LE ROY, *Liber memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, p. LVI, Liège, 1869. — Jugement moins impartial encore du chanoine J. DARIS, *Le diocèse de Liège sous l'épiscopat de Mgr Théodore de Montpeller*, p. 62-63, Liège, 1892. (Daris y affirme qu'aucun étudiant de Liège ne prit la parole au Congrès !)

dans la jeunesse des grandes écoles surtout, ces tendances [anticléricales] excitées par l'amour des nouveautés, le besoin d'activité et la hardiesse des tempéraments, vont à l'extrême radicalisme. Le Congrès des Étudiants tenu à Liège au mois d'octobre 1865 a été effrayant. Des étudiants parisiens y sont venus, un crêpe au chapeau; on y a exalté la république, insulté Napoléon III, pourfendu l'Église et la religion (1). »

C'est la répercussion du Congrès en France que Charles Seignobos a retenue presque exclusivement : « Les libéraux belges convoquèrent à Liège un Congrès de la jeunesse pour que la jeunesse pût dire tout haut ce qu'elle pense tout bas. Quelques étudiants de Paris allèrent y parler; à leur retour, ils furent cités devant le Conseil académique, et condamnés à l'exclusion de la Faculté (cinq en médecine, deux en droit). On leur reprochait, aux uns, d'avoir insulté le drapeau de la France, glorifié la Terreur et le drapeau rouge (ils s'étaient montrés avec un drapeau tricolore en deuil); aux autres, d'avoir outragé la religion, attaqué violemment les principes sur lesquels repose l'ordre social, fait appel à l'insurrection. Les étudiants irrités firent du tapage au cours des professeurs qui avaient pris part au jugement, et empêchèrent pendant un jour de faire les cours (2). »

Ces trois extraits évoquent bien les remous provoqués par le Congrès : ils ne nous renseignent guère sur le Congrès lui-même. Nos auteurs semblent ignorer (3) la pièce maîtresse de notre documentation, le compte rendu publié en un volume épais, — aujourd'hui rarissime, — par les étudiants eux-mêmes sous le titre (4) : *Congrès International des Étudiants. Compte rendu officiel et intégral de la première session, tenue à Liège les 29, 30, 31 octobre et 1^{er} novembre 1865.*

Il est d'autres sources plus malaisément accessibles encore. Au rapport inédit, plutôt rassurant, du bourgmestre Piercot (5) répondent les notes sévères, — inédites aussi, — rédigées par Boittelle (6), Préfet de Police de Paris, à l'intention du gouvernement de Napoléon III. D'autre part, des brochures oubliées et des lettres inconnues,

(1) H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. 7, p. 192, Bruxelles, 1932.

(2) Ch. SEIGNOBOS, *Le déclin de l'Empire et l'établissement de la Troisième République (1859-1875)*, dans E. LAVISSE, *Histoire de France contemporaine*, t. 7, p. 42, Paris, 1921.

(3) Ignorance voulue chez Le Roy.

(4) Nous le citerons : *Compte rendu officiel*. Le volume compte 462 pages in-12, Bruxelles, Imprimerie Beauvais, 1866. La préface est datée du 1^{er} février 1866; l'introduction est signée Joseph Mestreit, secrétaire du Congrès. Il doit exister de ce volume un tirage portant le nom de l'éditeur Sazonoff, à Liège, à moins que Sazonoff n'ait été que le dépositaire liégeois du volume; cfr *Almanach des Étudiants de l'Université de Liège*, p. 161, note 2, Liège 1868. — Le *Compte rendu officiel* est d'une rédaction soignée, mais plusieurs erreurs le déparent, même dans les dates des séances. Un utile complément nous est donné par E. SERRIR, *Histoire du Congrès des Étudiants*, dans l'*Almanach*, cité plus haut, p. 150-177.

(5) ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A BRUXELLES, A. É. F., IX, pièce 1713.

(6) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Papiers Rouber*, A. B., XIX, 1527. — Boittelle utilise des renseignements dus à des indicateurs de police, et ces renseignements sont parfois erronés. Ce document sera cité ici : *Rapport de Boittelle*.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DES
ÉTUDIANTS.

Compte rendu officiel et intégral

DE LA PREMIÈRE SESSION,

TENUE A LIÈGE LES 29, 30, 31 OCTOBRE ET 1^{er} NOVEMBRE 1865.

Publié par les soins de la

COMMISSION PERMANENTE DES ÉTUDIANTS DE LIÈGE.

BRUXELLES.

IMPRIMERIE BAUVAIS ET C^{ie}, RUE ALLARD, 20.

1866.

—particulièrement celles de Chapey (1), vice-consul de France à Liège, — éclairent en plus d'un point ce chapitre de notre histoire universitaire. Enfin, nous avons choisi quelques passages caractéristiques dans la presse du temps, de gauche comme de droite.

Les journaux se sont beaucoup intéressés au Congrès, les uns pour le louer, les autres pour le maudire. La presse libérale, d'abord favorable aux étudiants, ne tarda pas à regretter leurs exagérations verbales; ses comptes rendus demeurèrent souvent élogieux, mais ils se firent de plus en plus sommaires. À côté de *La Meuse*, organe du libéralisme traditionnel, et du *Journal de Liège*, plus doctrinaire, une place de choix doit être réservée à l'*Écho de Liège*, journal progressiste et radical, qui ne cessa de célébrer les mérites du Congrès. *La Gazette de Liège*, au contraire, eut l'habileté d'ouvrir largement ses colonnes aux délibérations du Congrès. Trois de ses rédacteurs prenaient fiévreusement des notes. Leurs comptes rendus, farcis de réflexions parfois peu chrétiennes, furent reproduits par toute la presse catholique et souvent même par la presse indépendante. Réunis en une brochure de 80 pages, — qui connut quatre éditions en quelques semaines, — ces comptes rendus sont importants encore que tendancieux (2). Dans chaque discours, la *Gazette* épingle les phrases les plus exaltées, — les plus incompatibles avec la conservation de l'ordre social, — et ses condamnations sont sans appel.

Comme on le voit, nos sources traduisent des sentiments et des opinions souvent inconciliables (3). Elles nous apportent les éléments d'une connaissance dialectique du Congrès, sans que nous puissions toujours surmonter leurs contradictions (4).

* * *

Le Congrès des Étudiants ne pourrait bien se comprendre si nous ne le replaçons d'abord dans son contexte idéologique. Un minis-

(1) MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol. 55. — Chapey est un témoin direct, mais il doit aussi quelques traits aux congressistes français déçus. Ses lettres sont dures pour les orateurs socialistes.

(2) *Congrès international des Étudiants (29 octobre-1^{er} novembre 1865). Compte rendu par la rédaction de la Gazette de Liège*, Liège 1865. — Critiques de la *Gazette de Liège*, par *La Meuse*, 2 novembre; le *Journal de Liège*, 4-5 et 8 novembre; et l'*Écho de Liège* 4-5, 7 et 8 novembre. — Riposte de la *Gazette de Liège*, 10 novembre 1865. — Le socialiste Lafargue louera l'impartialité de la *Gazette*; cfr *Compte rendu officiel*, p. 270.

(3) À noter encore : Pierre-O. TILKIN DE RABOSÉE, *L'Avenir. Première étape : le Congrès des Étudiants*, 26 p. in-8°, Liège, 1865; — E. H., *Le Congrès des Étudiants. Réponse à la calomnie et à la diffamation*, 36 p. in-12, Liège, 1865. — La première de ces brochures a été attribuée à G. Clermont ou à Eugène Hackin. Ce dernier, auteur certain de la seconde brochure, serait aussi responsable de divers pamphlets antibonapartistes publiés la même année à Liège.

(4) Un exemple entre cent : Lafargue fait au Congrès l'éloge de Proudhon. *La Gazette de Liège* des 31 octobre-1^{er} novembre mentionne alors une « triple salve d'applaudissements », tandis que le *Journal de Liège* de la même date parle d'un « silence glacial ». Le *Compte rendu officiel*, qui signale les applaudissements comme les interruptions, rapporte bien (p. 150) que Lafargue « demande une triple salve d'applaudissements pour Proudhon », mais ne dit rien de la réponse faite par l'assemblée à cette demande. On peut penser qu'une partie applaudit et qu'une autre se tut, sans pouvoir préciser davantage.

tère libéral, avec Rogier et Frère-Orban, gouvernait alors la Belgique. C'était l'époque victorienne de la bourgeoisie conquérante, le temps de Bismarck et de Cavour, mais aussi de Proudhon et de Marx, du *Syllabus* et de l'Association Internationale des Travailleurs (1).

Les étudiants qui organisent le Congrès appartiennent à la bourgeoisie, grande, moyenne ou petite. Il y a parmi eux peu de représentants du milieu rural et, sans doute, aucun fils d'ouvrier. La majorité de ces étudiants est libérale (2).

Quels sont les maîtres de cette jeunesse ? Nous pouvons le deviner en consultant la liste des douze personnalités invitées au Congrès (3). Trois Belges, — dont deux n'ont même pas répondu à la politesse qui leur était faite, — trois vedettes du parti au pouvoir : Jules Anspach, bourgmestre de Bruxelles, Charles Thiéfry, membre du Conseil d'Administration de l'Université de Bruxelles, et le député Auguste Couvreur, le seul qui ait envoyé aux étudiants une lettre d'excuse. Un Allemand, le professeur de droit de Heidelberg, Karl Mittermaier. Huit Français, dont le choix paraît extrêmement révélateur des intentions du Comité liégeois, quatre de gauche et quatre de droite. Tous sont connus ; déclinant l'honneur qui leur était fait, ils ont tous répondu avec une parfaite correction, parfois dans des termes particulièrement savoureux. Les invités de droite sont Guizot, Thiers, Dupanloup et Duruy, ministre de l'Instruction Publique de Napoléon III. Peuvent être classés à gauche Littré, Eugène Pelletan, Jules Simon et Victor Hugo, ce dernier alors en exil à Bruxelles. Thiers, Pelletan et Simon venaient d'être élus députés de l'opposition à Paris. En fait, cependant, aucun, parmi ces douze personnages, n'est *socialement* à gauche.

Il semble qu'un souci d'équilibre politique ait dicté le choix des étudiants. Ce même souci a écarté quelques maîtres prestigieux mais

(1) Pour mémoire, Marx est alors à Londres où il a fondé l'Association Internationale des Travailleurs en 1864, l'année du *Syllabus*.

(2) LE ROY (*op. cit.*, p. LVI) écrit : « A Liège donc règne un libéralisme très décidé. [...] Il y a d'autre part à Liège une minorité catholique-politique très respectable. » — Un étudiant français, revenu du Congrès, publiera dans *Le Siècle* un compte rendu, non signé, reproduit par *Le Bien public* du 17 novembre 1865 : « L'auditoire devant lequel allait être porté le débat était on ne peut mieux disposé à y prêter une calme et bienveillante attention. Parmi les quinze cents étudiants réunis à Liège, il n'y avait guère ni catholiques intolérants ni protestants rétrogrades, l'immense majorité se composait de libres penseurs. » — Plus modérée, et sans doute plus juste, l'appréciation de la *Gazette de Liège* du 7 novembre, précisant que l'Université de Liège est la plus modérée des « trois Universités libérales » du pays.

(3) Voici le passage principal de la lettre d'invitation reproduite par la presse, avec les noms des douze invités : « Le talent et le dévouement que toujours, Monsieur, vous avez mis au service de la cause de l'enseignement, nous ont engagés à vous prier d'honorer de votre présence cette réunion de la jeunesse studieuse de tous les pays. Nous osons même espérer, Monsieur, que vous consentirez à rehausser cette solennité de tout l'éclat de votre éloquent et persuasive parole. Ce sera pour nous une preuve nouvelle de l'intérêt et de la sympathie que vous avez toujours témoignés à la jeunesse et à son développement intellectuel et moral. » — *Le Compte rendu officiel* (p. 19) ne cite ni Anspach, ni Thiéfry, parce qu'il ne peut donner leurs réponses...

trop discutés, comme Blanqui, Marx, Renan, Michelet, Vuillot ou Montalembert (1).

D'autre part, en lisant les actes du Congrès, on constate rapidement que les deux autorités invoquées le plus souvent par les orateurs les plus radicaux sont Auguste Comte et Pierre-Joseph Proudhon (2). Le premier était mort depuis quelques années, le second depuis quelques mois, mais leurs doctrines avaient conquis l'audience de la jeunesse.

Le positivisme des ténors de Liège est un mélange de libre-pensée, d'anticléricisme et de matérialisme à prétentions scientifiques (3). Le proudhonisme, professé par les mêmes ou par d'autres, apporte au Congrès des préoccupations sociales et des formules athées ou anarchiques.

Non moins profonde est l'influence de Blanqui, encore que le nom de « l'éternel prisonnier » soit curieusement absent des délibérations de Liège. Auguste Blanqui s'était précisément évadé de Sainte-Pélagie et réfugié à Bruxelles le 27 août 1865 (4). Il ne vient pas au Congrès (5), mais il y est en quelque sorte représenté par un groupe fervent de disciples, à qui le Congrès devra son caractère le plus audacieux et le plus vif (6).

* * *

Combien de participants réunit le Congrès de Liège ? Les réponses les plus fantaisistes ont été faites à cette question.

Boittelle, le Préfet de Police de Paris, parle de deux mille. Le journal *Le Siècle*, de Paris, descend à quinze cents, et le *Compte rendu officiel* à quatorze cents. C'est ce chiffre que nous retiendrons, en observant qu'il constitue un maximum et qu'il comprend tous les congressistes étudiants et anciens étudiants.

Dans cette immense assemblée, les étudiants liégeois gardent la majorité. Ils sont sept cent cinquante au Congrès sur sept cent quatre-vingt-six inscrits à l'Université, ce qui manifeste une participation presque unanime de la population universitaire. Les étudiants de Bruxelles sont cent quatre-vingt-dix, ceux de Gand quatre-vingt-

(1) On pourrait facilement allonger cette liste. Pour la Belgique, les noms de Ducpétiaux, d'Edmond Picard et de César De Paepé auraient pu être cités, parmi d'autres.

(2) J. BARTIER, *Proudhon et ses amis belges*, dans le *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, t. 53, p. 13-16, Paris, 1954. — Ch. LEFÈVRE, *Socialistes belges et français de la fin de l'Empire au début de la Troisième République*, dans la *Revue du Nord*, t. 37, p. 191-198, Lille, 1955. — E. JELOUBOUSKAIA, *La chute du Second Empire et la naissance de la Troisième République*, Moscou, 1959. — J. DHONDT, *De socialistische beweging (1856-1875)*, dans *Geschiedenis van de socialistische arbeidsbeweging in België*, n° 8, p. 227-246, Anvers, s. d.

(3) La *Gazette de Liège* du 16 novembre 1865 stigmatise la présence d'ouvrages de Taine à la Bibliothèque Communale.

(4) M. DOMMANGET, *Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire*, p. 100 sv., Paris, 1960.

(5) Malgré ce qu'affirme V. P. VOLGUINE, *Auguste Blanqui*, p. 60, Paris, 1955.

(6) Tout cela est bien démontré par DOMMANGET, *op. cit.*, p. 49 sv.

quinze et ceux de Louvain trente-sept seulement ⁽¹⁾. Une centaine d'étrangers, dont soixante-douze Français et vingt Hollandais ⁽²⁾. En tout, douze cent trente étudiants et cent soixante-dix anciens.

Parmi les anciens étudiants, il y en a qui n'auront reçu qu'à la veille du Congrès leur diplôme de fin d'études : c'est le cas du président, Napoléon d'Hoffschmidt. D'autres, parmi lesquels Victor Arnould, Louis-Désiré Legrand, Georges Janson, Emmanuel Desoer, Optat Scailquin, Jean et Léon Fontaine, sont des journalistes ou des avocats, plus ou moins connus, plus ou moins expérimentés.

Quelques hommes mûrs se joindront aux congressistes dans un esprit de solidarité et de sympathie, comme le comte Foucher de Careil, historien de la philosophie allemande, le baron Michel de Sélys-Longchamps, membre du Conseil Administratif de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales ⁽³⁾, et Paul Robin, ancien professeur au Lycée de Brest, auxquels il faut ajouter les délégués de la jeune Ligue de l'Enseignement, Jules Tarlier, professeur à l'Université de Bruxelles, Charles Buls et quelques autres ⁽⁴⁾. A côté des invités officiels et des représentants de la presse, nous voyons des curieux, attirés par l'imprévu de la réunion, et aussi des réfugiés français, sans doute des proscrits du 2 décembre, dont le nom ne nous est pas donné ⁽⁵⁾.

* * *

C'est le 16 février 1865 que la première idée d'un Congrès d'Étudiants est lancée par Hector de Backer, élève de l'École des Mines, président de l'Association Générale des Étudiants de Liège ⁽⁶⁾. Ce projet est accueilli « avec une certaine tiédeur ⁽⁷⁾ », mais, dès le 18 mars, de Backer revient à la charge et fait connaître un vibrant manifeste adressé à tous les étudiants liégeois. On peut y lire ceci : « Pendant que de toutes parts on édifie l'avenir de notre pays, pendant que savants, fonctionnaires, négociants, ouvriers, tous se réunissent dans des Congrès et des meetings pour manifester leurs idées,

(1) Dont Marguery, Huysmans et Ragheno. Odilon Perier et H. Gondry venaient de Gand. Il y en avait douze de Mons et quarante d'Anvers. Cfr *Compte rendu officiel*, p. 19.

(2) Les étudiants prussiens n'avaient pas obtenu l'autorisation de leur gouvernement, d'après le rapport de Chapcy. Voir aussi le *Compte rendu officiel*, p. 16.

(3) *La Meuse*, 31 octobre-1^{er} novembre 1865.

(4) SERRIR, *op. cit.*, dans *Almanach des Étudiants de l'Université de Liège*, p. 164, Liège, 1868.

(5) Leur présence est attestée par le *Rapport de Boittelle*, p. 37. — Sur ces Français de Liège, voir A. SAINT-FERRÉOL, *Les proscrits français en Belgique*, t. 1, p. 137, 143, 189; t. 2, p. 188, Bruxelles, 1870; — G. DOUTREPONT, *Les proscrits du coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique*, p. 13, Bruxelles, 1938.

(6) Hector de Backer (1843-1925), originaire de Malines, devint ingénieur, membre fondateur de la section liégeoise de la Ligue de l'Enseignement, président de la Société de Bibliophiles et Iconophiles de Belgique.

(7) Sur tous les préparatifs du Congrès, le *Compte rendu officiel* doit être complété par SERRIR, *op. cit.*, p. 150.



Un étudiant liégeois
par Léon Philippet
(*Almanach des Étudiants*, 1868.)

leurs vœux et quelquefois leurs volontés, nous, étudiants, nous, jeunes, en présence d'un immense avenir qui nous appartiendra et auquel nous appartenons, nous nous endormons dans l'inaction. [...] Il faut que les étudiants de nos quatre Universités se connaissent et s'unissent. Il faut qu'à une époque donnée ils puissent se communiquer leurs idées, leurs sentiments, leurs désirs; qu'ils puissent, dans une sorte de Congrès périodique, discuter entre eux toutes les questions vitales qui intéressent le sort des jeunes générations et l'avenir du pays (1). »

Quelques jours plus tard, la Commission Permanente des Étudiants (composée d'un délégué par cours) décide de « fonder un Congrès périodique » et prend contact avec le recteur François Kupferschlager (2). Celui-ci se méfie et le bureau de la Commission Permanente se réunit désormais en dehors des locaux universitaires.

Le comité, qui jouera le rôle principal dans la préparation et dans la direction du Congrès, est alors constitué de la façon suivante : président, Napoléon d'Hoffschmidt (3), étudiant en droit; vice-président, Pierre Desguin (4), élève de l'École des Mines; premier secrétaire, Joseph Soubre (5), étudiant en droit; second secrétaire, Joseph Mestreit (6), étudiant en droit; trésorier, Émile Picard (7), élève de l'École des Mines (8).

La Commission Permanente provoque, le 7 mai, une assemblée de près de six cents étudiants pour fixer le programme définitif du Congrès. Victor Arnould, président-fondateur de l'Association Générale, est venu tout exprès d'Anvers pour diriger la réunion. Il est décidé que le Congrès sera international, périodique, ouvert aux anciens étudiants. La réforme de l'enseignement sera son objet, mais comment concevoir cette réforme sans empiéter sur le terrain poli-

(1) Ses signataires sont de Backer et Florent Selb, dont les noms n'apparaîtront jamais dans les délibérations du Congrès. Selb, d'Anvers, sera docteur en sciences politiques en 1867. Ce manifeste, qui ne figure même pas dans le *Compte rendu officiel*, est dans SERRIER, *loc. cit.*

(2) Mort le 19 octobre 1866. Les étudiants l'appelaient « le Prussien ». Cfr LE ROY, *Liber memorialis de l'Université de Liège*, col. 693.

(3) Napoléon d'Hoffschmidt (1841-1912), de Bastogne, est docteur en droit le 11 août 1865. Conseiller à la Cour d'Appel de Liège, il présidera les assises dans le fameux procès des anarchistes. Fondateur des *Pandectes belges* avec Edmond Picard.

(4) Pierre Desguin (ou Desguins), de Bruxelles, est ingénieur en 1867.

(5) Joseph Soubre (1845-1920), de Bruxelles, fils du compositeur Étienne Soubre, est docteur en droit en 1866, docteur en sciences politiques en 1867. Il fait carrière à Verviers dans l'enseignement communal.

(6) Joseph Mestreit (1845-1902), d'Arlon, est docteur en droit et en sciences politiques en 1867, conseiller provincial, bâtonnier de l'Ordre des Avocats. Il épousera la nièce de Frère-Orban.

(7) Émile Picard (à ne pas confondre avec Edmond Picard) est né à Bruxelles ou à Ostende. Il est ingénieur en 1867.

(8) Il convient de souligner que pas un membre de ce comité n'est né dans la province de Liège, pas plus que de Backer et Selb qui ont signé le premier manifeste... Auguste Gobert et G. Demanet, qui deviendront aussi vice-présidents, sont respectivement de Malines et de Bruxelles. Optat Scailquin est de Braine-le-Comte et Adelm Burke de Saint-Omer, tous étudiants à Liège.

tique ? Des discussions serrées opposent des formules contradictoires ⁽¹⁾. Enfin, un programme uniquement consacré à l'enseignement est adopté par 526 voix contre 37 (et 23 abstentions).

Pour que les organisateurs puissent parler au nom de tous les étudiants du pays, des délégations sont ensuite envoyées aux associations universitaires de Gand, de Bruxelles et de Louvain. Aucune susceptibilité linguistique n'est à craindre, mais les divisions religieuses sont irréductibles.

Le 31 mai, les étudiants de l'Université Catholique de Louvain, semoncés par le vice-recteur ⁽²⁾, rejettent la participation au Congrès par 301 voix contre 41 : l'abstention volontaire de la plus grande Université du pays aura une profonde répercussion sur les débats du Congrès où le radicalisme a désormais le champ libre. Par contre, à Bruxelles et à Gand, l'accueil est enthousiaste et sans réserve. Néanmoins, le refus des Louvanistes oblige la Commission Permanente de Liège à signer seule, le 21 juin, le manifeste qui tiendra lieu d'invitation « aux étudiants de tous les pays ».

Pour obtenir le concours des étudiants français, Auguste Gobert, récemment nommé vice-président, se rend à Paris où un comité de patronage est constitué sous la présidence de Henri Wallon. Les étudiants français placent à leur tête Paul Giraud-Cabasse ⁽³⁾.

Le vice-consul de France à Liège écrit que l'on attend 750 étudiants français ⁽⁴⁾, mais ce chiffre est dix fois trop élevé ! En fait, l'obstruction gouvernementale freine le zèle de la jeunesse française. Presque seuls, les blanquistes de Paris répondent à l'appel de Liège. Boittelle les désigne comme « la coterie du *Candide* et de *La Rive Gauche* », journaux progressistes bien connus et mal notés par la police. Parmi ces étudiants, ou anciens étudiants, plusieurs ont un nom dans la politique socialiste : Paul Lafargue, Gustave Tridon, Eugène Protot, Aristide Rey, Albert Regnard, Ernest Granger et

(1) Il y a contradiction dans les témoignages conservés sur les auteurs de ces divers projets. SERRIR (*op. cit.*, p. 155) cite Charles Van Marcke, Adelm Burke et Victor Arnould, en précisant que ce dernier l'emporte. Le *Compte rendu officiel* (p. 10) ne connaît que deux projets, dont il ne cite pas les auteurs. Le *Rapport de Boittelle* (p. 3) affirme que c'est le programme de Gobert qui est adopté; Boittelle est plutôt mal informé, mais il nous fait connaître le texte du projet de Burke.

(2) SERRIR (*op. cit.*, p. 156) donne le texte de l'avis de Mgr Namèche : « Des démarches sont faites en ce moment auprès de MM. les Étudiants pour les engager dans des projets qui ne paraissent pas suffisamment mûris et dont l'utilité est fort problématique. Nous connaissons trop l'esprit de la jeunesse universitaire de Louvain, elle nous a donné des preuves trop nombreuses et trop éclatantes de ses sentiments pour que nous ne soyons pas convaincus à l'avance qu'elle saura cette fois encore écouter les conseils de voix amies et dévouées et se soustraire à des excitations tout au moins peu réfléchies et intempestives. » — Comme il a été dit plus haut, trente-sept étudiants de Louvain paraissent au Congrès. Les noms de vingt et un d'entre eux sont reproduits dans le *Journal des Étudiants*, du 20 mars 1867. — Voir aussi la *Gazette de Liège* du 30 octobre 1865.

(3) Ce modéré deviendra avocat à Marseille. Cfr JELOUBOUSKAIA, *op. cit.*, p. 384.

(4) MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol. 55, f^o 134 (Liège, 11 octobre 1865).

quelques autres ⁽¹⁾. La présence à Liège de Raoul Rigault a été maintes fois affirmée, bien que le rôle de ce célèbre blanquiste se soit borné, en ce cas, à organiser le départ de ses compagnons ⁽²⁾. L'agitation du Quartier Latin est extrême et l'on s'explique l'ironie de Pierre de la Gorce : « De Paris, arrivèrent à Liège des étudiants en rupture de cours, et aussi plusieurs autres qui, de leur vie, n'avaient rien étudié ⁽³⁾ ».

En Belgique aussi, les préparatifs du Congrès sont commentés par la presse. Les étudiants de Liège doivent se défendre contre les critiques des journaux. « Si l'idée du Congrès a été accueillie froidement dès l'abord, proclame Auguste Gobert, c'est qu'elle n'a pas été comprise : elle a même été attaquée. On a dit que le Congrès serait stérile ou révolutionnaire. Stérile, il ne peut l'être, car des rapports surgiront des discussions qui, à coup sûr, jetteront quelque lumière sur des points relatifs à l'enseignement. Révolutionnaire, il ne peut l'être non plus. On ne fait de révolution que pour conquérir l'indépendance, la liberté que nous possédons, ou les richesses; — mais la jeunesse n'a-t-elle pas en partage toutes les richesses de la nature et, pour acquérir les autres, n'a-t-elle pas le travail ? Malgré toutes les attaques, l'idée du Congrès est restée debout, inébranlable, et elle a continué à marcher ⁽⁴⁾ ».

Pour se ménager l'opinion catholique, la Commission Permanente fait élire un nouveau vice-président, G. Demanet, mais celui-ci donnera bientôt sa démission ⁽⁵⁾.

La question du local est alors posée. L'Université refuse la Salle Académique; elle n'accepte même pas de donner congé aux étu-

⁽¹⁾ DOMMANGET, *op. cit.*, p. 51, 71, 111. — Citons aussi les noms de Charles Jaclard, Germain Casse, Albert Joly, Edouard Losson, Paul Dubois, Paul Robin, Antoine Armain-gaud, Besson, Bigourdan, Sibrac, Delbois, Henri Villeneuve, Edmond et Léonce Levraud, Eugène Ténor, Antonin Dubost, A. Pallier, Louis-Désiré Legrand et Paul Giraud-Cabasse (ces deux derniers n'appartenant pas à la « coterie »). Tridon, Villeneuve et les frères Levraud, de la prison de Sainte-Pélagie, écriront une lettre rappelant leur présence à Liège; cfr *Annales du Congrès International des Étudiants. Deuxième session tenue à Bruxelles, les 14, 15, 16 et 17 avril 1867*, p. 183, Liège, 1867. — La présence de Granger est attestée par lui-même; cfr W. MARTEL, *Mes entretiens avec Granger, lieutenant de Blanqui*, p. 37, Paris, 1939. — Charles Longuet est cité comme présent à Liège par J. CLERE, *Les hommes de la Commune*, p. 107, Paris, 1871. — Nous reparlerons de l'étrange destin de plusieurs de ces jeunes gens.

⁽²⁾ G. LARONZE, *Histoire de la Commune*, p. 31, 601, Paris, 1928. — Ch. RIHS, *La Commune de Paris*, p. 134, 157, etc., Genève, 1955. — Ch. PROLÈS, *Raoul Rigault*, p. 12, Paris, 1898. — J. FORNI, *Raoul Rigault*, p. 15, Paris, 1871. — H. PESSARD, *Mes petits papiers*, p. 137, Paris, 1887. — Le document décisif se trouve dans le dossier Rigault aux ARCHIVES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS, B, 9, 892 : « Raoul Rigault était très connu dans le Quartier Latin, dont il fréquentait constamment les établissements publics, jouant et y parlant beaucoup. Après avoir pris une part active à toutes les agitations de ce quartier, il fut un des organisateurs du Congrès de Liège. »

⁽³⁾ P. DE LA GORCE, *Histoire du Second Empire*, t. 5, p. 376, Paris, 1900.

⁽⁴⁾ Assemblée générale du 25 octobre. Cfr l'*Écho de Liège* du 27 octobre 1965. — Voir aussi le même journal à la date du 16 octobre.

⁽⁵⁾ *La Meuse* du 25 octobre 1865. — *Rapport de Boittelle*, p. 22. — Ceci manque curieusement au *Compte rendu officiel*.

dians pour le Congrès : le ministre, plus habile, accorde ce qu'il ne peut refuser (1).

Le 28 octobre, les étudiants français arrivent à la gare de Liège, en grand arroi. Un correspondant du *Bien public* les décrit sans tendresse sinon sans malice : des jeunes gens à l'allure excentrique, coiffés de chapeaux à larges bords, la barbe au menton et le sac au dos, réclamant « du pecket » à grands cris (2)...

Le chant de la *Marseillaise* accueille les Parisiens et les accompagne jusqu'au centre de la ville. Le cortège des étudiants est long et bruyant, comme il se doit.

Le groupe français choisit ensuite son comité. Giraud-Cabasse, — trop modéré, — ayant donné sa démission, Rey lui succède comme président, assisté de Regnard en qualité de vice-président.

Le Congrès s'ouvre enfin, le dimanche 29 octobre, « ce Congrès de jeunes Européens (3) », « pèlerins de la liberté (4) »..

A l'Hôtel de Ville, le bourgmestre libéral Piercot harangue les congressistes et répond en leur nom aux reproches formulés par leurs adversaires : « Le Congrès des Étudiants que j'ai qualifié tout à l'heure de grande fête de l'intelligence, a été apprécié, vous le savez tous, de différentes manières. Les uns, et je le proclame avec bonheur pour mon pays, c'est le plus grand nombre, les uns y ont vu une libre et grandiose manifestation des précieuses libertés inscrites dans notre Constitution. Ici la pensée n'est pas seulement libre, sa manifestation par toutes les formes que l'esprit humain peut inventer est libre aussi, et pour couronner cette grande liberté, vous avez le droit de vous réunir en quelque nombre que ce soit pour proclamer en face de tout le monde les grands principes à la défense desquels vous marcherez toujours avec nous. Le droit d'association est en effet la plus précieuse des garanties que nous puissions invoquer pour féconder les institutions présentes et pour préparer dans l'avenir leur perfectionnement. Les autres, et je le dis également avec une légitime satisfaction, c'est le très petit nombre, les autres ont cru voir dans ce Congrès je ne sais quel danger pour l'ordre social; quelques-uns ont affecté de voir en vous des apôtres de bouleversement, alors que vous êtes, à notre avis, les représentants les plus dignes et les plus autorisés par l'étude, de tous les sentiments d'ordre, de tous les principes de conservation sociale. [...] Vous réaliserez ces espérances. Les réunions universelles d'étudiants sont un excellent stimulant pour y parvenir. Usez-en avec fermeté et avec modération ! Nous applaudirons à vos efforts, et l'avenir vous appartiendra (5) ! »

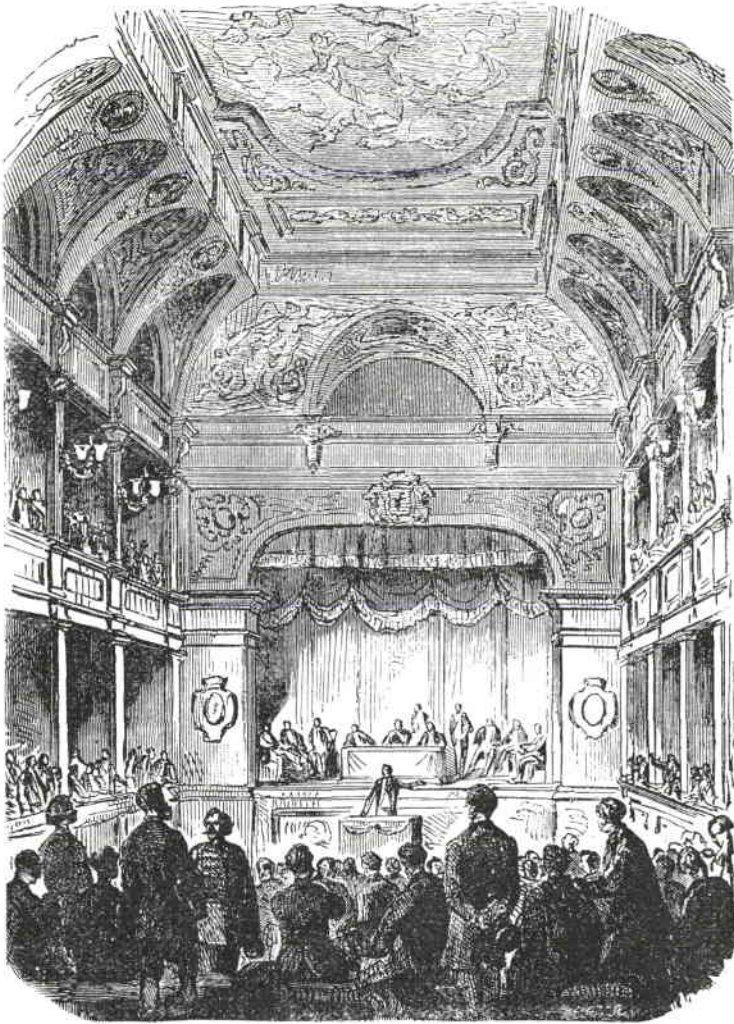
(1) SERRIR, *op. cit.*, p. 164. — *Journal de Liège* du 26 octobre 1865.

(2) *Le Bien public* du 1^{er} novembre 1865.

(3) J. FONTAINE, *La vérité sur le Congrès des Étudiants*, p. 14, Liège, 1866.

(4) *L'Écho de Liège* des 28-29 octobre 1865.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 23-31.



Le Congrès de Liège
d'après *L'Illustration* du 18 novembre 1865.

De l'Hôtel de Ville au Casino Grétry du boulevard d'Avroy, — aujourd'hui le Lycée Léonie de Waha, — les étudiants se reforment en un cortège enthousiaste, drapeau vert en tête.

Quelques étudiants français attachent un crêpe à un bâton, « remplaçant par ce signe de deuil le drapeau tricolore (1) ». Un peu avant d'arriver à la salle des séances, Giraud-Cabasse arbore, de son côté, un drapeau français, sans aigle, et plusieurs étudiants se rassemblent derrière lui.

On entre au casino. Avant même que la séance ne soit ouverte, Rey demande que le drapeau tricolore soit exclu, « le drapeau rouge étant seul celui de la France ». Un grand vacarme suit cette proclamation; au milieu des interpellations véhémentes qui se croisent, Napoléon d'Hoffschmidt, président, fait retirer de la salle tous les drapeaux, même le drapeau vert des étudiants liégeois.

La première séance (2) sera brève. Elle est ouverte par un discours du président du Congrès, entouré des deux vice-présidents, Gobert et Desguin. Adroitement, d'Hoffschmidt essaie de prévenir les digressions politiques : « Il faut que, circonscrivant l'horizon immense que nous avons, et à juste titre, la prétention d'embrasser du regard, nous concentrons momentanément sur un seul point nos travaux et nos pensées. C'est pourquoi nous avons cette année proposé au Congrès la question de l'enseignement. Je n'anticiperai pas sur les travaux du Congrès en essayant de développer devant vous cet immense problème. D'autres mieux que moi en feront ressortir la largeur et la fécondité. Dans ces recherches, nous apporterons l'expérience du corps enseigné, qui jusqu'à présent n'a guère été consulté dans la matière (3) ».

Après diverses interventions souvent confuses, un ancien étudiant, l'avocat Scailquin, demande aux congressistes de se préoccuper aussi de l'éducation populaire : « Oui, Messieurs, ce que vous voulez, c'est combattre l'ignorance, le fanatisme et la tyrannie sous quelque forme qu'ils se produisent; c'est faire pénétrer la lumière à travers toutes les couches sociales; c'est hâter la venue de ce temps idéal où la rédemption des intelligences fera proclamer le droit de tous à la souveraineté, à la science qui fait la grandeur et la dignité humaines, au pain qui nous nourrit (4). »

Cette première réunion déborde « d'enthousiasme et de félicitations réciproques (5) » plus que d'échanges idéologiques. Le deuxième, le lendemain 30 octobre, commence l'étude des problèmes de l'enseignement, non sans quelques discussions préalables (6).

(1) *Rapport de Boittelle*, p. 27. — *Compte rendu officiel*, p. 33, 34.

(2) *La Meuse* et le *Journal de Liège* du 30 octobre 1865.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 38.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 38. — D'autres reviendront sur ce sujet, mais le Congrès applaudit sans prendre aucune résolution dans ce sens.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 54.

(6) *La Meuse*, le *Journal de Liège*, la *Gazette de Liège* et l'*Écho de Liège*, du 31 octobre 1865.

Les étudiants en droit et, après eux, les étudiants en médecine parlent le plus souvent, le plus longuement. Parmi eux, les Français sont les plus éloquents, même s'ils ne sont pas les plus écoutés.

Un jeune Lyonnais, Dubost, conjure les membres du Congrès de ne point justifier par avance les mesures arbitraires dont ils pourraient devenir les victimes. On lui coupe la parole, mais il récolte des applaudissements lorsqu'il affirme que l'instruction seule « conduira à la liberté (1) ».

Un Anglais lui donne la réplique, mais c'est un étudiant en médecine de Liège, Adelm Burke, fervent adepte du matérialisme. Selon lui, la réforme de l'enseignement vaudra ce que vaudront ses principes de base (2).

Un étudiant français, Armaingaud, qui se dit positiviste, parle dans le même sens, mais avec plus de brutalité : « La science positive est la seule source de toute foi moderne; les intérêts seuls retiennent encore les hypocrites et les timides aux pratiques du culte, et quand la loi sera indifférente, quand il n'y aura plus ni budget des cultes, ni budget universitaire, nous verrons tous ces faux croyants brûler tout ce qu'ils ont adoré (3) ».

Un de ses compatriotes, Delbois, s'abandonne à un plaidoyer emphatique pour l'instruction universelle. Il invoque Fénelon et Talleyrand, aussi bien que Fourier, Comte et Proudhon. Il est le seul à citer l'Association Internationale des Travailleurs ou, du moins, « le Congrès international des ouvriers qui devait s'ouvrir aussi dernièrement dans ce pays (4) ».

Le comte Foucher de Careil, — orateur du premier Congrès catholique de Malines (5), — fait alors l'éloge de la liberté de la science en Allemagne. Il cite Kant et salue le nom glorieux de Renan (6).

L'avocat Louis Legrand, de Valenciennes, fait profession de spiritualisme et suggère que les étudiants fassent des conférences aux ouvriers (7).

Germain Casse, étudiant en droit de Paris, dénonce le régime bonapartiste qui vincule la liberté de réunion. Lui aussi, il invoque

(1) *Compte rendu officiel*, p. 60 sv. — *Rapport de Boittelle*, p. 30 (Dubosc). — Il s'agit sans doute d'Antonin Dubost, de Lyon (1844-1921), ami de Raoul Rigault. Dans l'opposition sous le Second Empire, il quitte Paris en ballon après Sedan, devient député puis sénateur. Cfr G. LARONZE, *Histoire de la Commune*, p. 40, 443, 444, Paris, 1928.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 63 sv., 106, 109, etc.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 67.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 80. — En fait, ce Congrès se tint à Genève du 3 au 8 septembre 1866. Cfr L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique*, t. 2, p. 207, Bruxelles, 1907. — K. MARX et F. ENGELS, *Correspondance*, t. 7, p. 229, 235, Paris, 1933.

(5) *Assemblée générale des catholiques en Belgique*. Première session à Malines, t. 2, p. 106 sv., Bruxelles, 1864. — *La Gazette de Liège* des 4-5 novembre en fait un éloge réservé.

(6) *Compte rendu officiel*, p. 90, 92. — Foucher de Careil est un bon historien de la philosophie allemande et l'éditeur de Leibniz. Son activité politique a fait de lui un ambassadeur de France à Vienne.

(7) *Compte rendu officiel*, p. 93 sv., 107, 296.

les « grands principes » : « Il y a eu deux grands principes dans le monde : le principe divin jusqu'à 1789; depuis lors, le principe humain. Nous devons savoir si à l'avenir les bases de l'enseignement reposeront sur le principe divin ou sur le principe humain. Il s'agit de savoir si enfin reconnaissant la dignité humaine nous viendrons dire que nous sommes quelque chose. On voudra peut-être me dire que je suis orgueilleux. Oui, j'ai la noble fierté de sentir que je suis homme et je veux que tous ceux qui me ressemblent le sentent comme moi. Voilà pourquoi je brise toutes les entraves. Je veux que la discussion roule sur la question de principe entre l'homme et Dieu, entre le principe divin et le principe humain (1). »

Ce discours virulent est la première affirmation nette du radicalisme antireligieux qui marquera le Congrès.

L'avocat liégeois Jean Fontaine lui répond en condamnant toutes les déviations politiques de la discussion. « Dans une lettre (2), dit-il, que Victor Hugo vous a envoyée il y a quelques jours il disait : le cœur humain a un recto sur lequel est inscrit jeunesse et un verso sur lequel est écrit sagesse. Je suis arrivé à la page du verso sur laquelle il faut écrire sagesse; à côté j'y sais inscrire au besoin le mot jeunesse. Je suis donc jeune comme vous par le cœur, par les idées, par les sympathies qui m'attirent vers le grand courant du progrès. Ici je voudrais répondre un mot au sujet du fâcheux épisode qui vient de surgir. Dans une réunion aussi vaste, aussi solennelle et qui a porté au premier article de son programme l'enseignement à tous les degrés, l'enseignement supérieur, l'enseignement moyen, l'enseignement populaire dans toutes ses nuances, il est fâcheux que des discussions politiques d'outre-Quévrain viennent jeter le désaccord ici : messieurs les Républicains, gardez votre drapeau; vous appartenez à un grand parti, au parti de l'avenir; messieurs les Napoléoniens ou Impérialistes... »

A ce moment fusent des interruptions de toutes parts : « Il n'y en a pas ici ! » Fontaine reprend : « Vous êtes intolérants. Tantôt l'on vous disait qu'en France toutes les bouches étaient scellées; je ne suis pas Français, mais, dans l'intérêt de la vérité, je dis que cela est inexact. M. Duruy, dans une statistique publiée par le Ministère de l'Instruction Publique et qui n'a été contestée ni par le *Journal des Débats*, ni par *Le Siècle* (Bruyante interruption). J'aperçois des gens qui se fâchent... Je vous donne ma parole d'honneur qu'en venant ici je ne songeais nullement à prendre la parole, mais en voyant hier deux jeunes Français entrer dans une voie fautive et diamétralement contraire au but du Congrès, je n'ai pu m'empêcher de demander la parole pour protester contre ces brandons de discorde qui sont de nature à jeter le plus grand discrédit sur notre assemblée. Voici ce que je voudrais. Je vous propose de décider que tous les

(1) *Compte rendu officiel*, p. 102.

(2) Chose curieuse, la lettre connue de Victor Hugo ne s'exprime pas de cette façon. Cfr *Compte rendu officiel*, p. 103 et 451.

discours de longue haleine où seraient amassées des idées vagues doivent rentrer dans la poche ou dans la mémoire de ceux qui voudraient nous les servir. Je demande surtout que chaque jeune homme, qu'il appartienne à la France, à la Belgique, à la Néerlande, à l'Allemagne ou à tout autre pays, descende sur le terrain pratique, scientifique, s'occupe de l'enseignement supérieur, de l'enseignement moyen, mais surtout de l'enseignement des masses, des phalanges populaires. C'est là qu'il faut jeter la lumière, les bons exemples. C'est là qu'il faut vous rappeler les paroles du grand poète Goethe : De la lumière ! De la lumière ! Il faut en jeter à pleines mains. Mais, pour cela, pas de souvenirs rétrospectifs capables d'envenimer les esprits. Ici il faut se rapprocher (1). »

Une longue leçon de philosophie positive, par Adelm Burke, ouvre la réunion de l'après-midi. Les « trois états » sont minutieusement rappelés, au nom de l'histoire, et proposés comme les relais nécessaires de l'éducation de l'homme (2).

Foucher de Careil réfute ou du moins repousse le positivisme de Burke. Après un nouvel éloge de Kant, il raille le vieillissement de la science universitaire : « Vous le savez aussi bien que moi, vous tous qui vivez ou qui avez vécu sur les bancs de l'école : cet obstacle [à la réforme des Universités], c'est que la science, pour quiconque veut en scruter les profondeurs, veut dire progrès, éducation progressive, et que l'Université le plus souvent a voulu dire routine, éducation routinière (3). »

Regnard, de Paris, se déclare positiviste et matérialiste. Il rend hommage à Comte, à Littré, à Kant et à Hegel. Il glorifie « le drapeau de la démocratie », qui « porte dans ses plis la devise des temps modernes : le progrès par la science (4) ».

Armaingaud attaque vigoureusement Foucher de Careil, lui déniait toute compétence en histoire de la philosophie. Puis, il regrette que son condisciple Regnard ait associé matérialisme et positivisme : « Au nom de la doctrine positiviste qui dirige ma vie intellectuelle depuis trois ans, je déclare que M. Regnard est en pleine contradiction avec lui-même ; si M. Regnard est matérialiste, il n'est pas positiviste ; la philosophie positive ne sait rien des causes premières et des causes finales ; elle prouve que personne n'en peut rien savoir ; elle n'est ni athée ni déiste (5). »

Eugène Robert, de Bruxelles, s'efforce de ramener ses camarades au programme du jour, tout en exposant sa philosophie personnelle : « De même que je porte un ardent amour à la liberté, de même, je porte une haine profonde au principe autoritaire. Je hais l'autorité

(1) *Compte rendu officiel*, p. 103 sv. — C'est ce Jean Fontaine qui publiera la brochure citée : *La vérité sur le Congrès des Étudiants*. — Ses publications mériteraient une étude.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 109-116.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 118-130.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 133-137.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 137-140.

dans les questions religieuses, je la hais dans les questions politiques, je la hais dans les questions sociales. C'est l'autorité qui pèse sur nous; c'est le principe autoritaire qui est le mauvais génie du monde. » Après une interruption de l'assemblée, l'orateur conclut : « Il faut que la science puisse s'élever jusqu'au ciel, il faut qu'elle puisse escalader la voûte du ciel et la crever comme un plafond de papier ⁽¹⁾. »

Jean Fontaine se rallie aux conceptions de Foucher de Careil et pourfend l'athéisme au nom de Socrate, de Platon, de Descartes, de Bossuet et de Cousin : « Avec votre positivisme, avec vos doctrines athées, vous n'aurez jamais la liberté vraie, vous n'aurez jamais de morale vraie, de charité vraie. [...] Je réponds par l'affirmation de mes doctrines spiritualistes à l'affirmation de vos doctrines athées qui sont fatales à la famille, fatales aux mœurs, fatales à l'homme ⁽²⁾. »

Ces thèses suscitent de vives réactions dans l'assemblée. Lafargue, de Bordeaux, s'élançe vers la tribune : « Vous attaquez le matérialisme ! Mais que verrions-nous sans lui ? Vous l'accusez de n'avoir pas de morale ? Mais il n'y a au monde qu'une morale, la morale matérialiste qui n'est basée sur aucune hypothèse, et avec votre spiritualisme vous ne pouvez avoir aucune morale. (Cris, interruption). Messieurs, ne vous récriez pas tant, car je suis dans la question. Qu'est-ce que nous cherchons en ce moment ? La méthode que l'on doit suivre dans l'enseignement, n'est-ce pas ? Or il y a deux méthodes en présence : la méthode catholique du spiritualiste et la méthode matérialiste du positiviste. [...] Tous ceux qui admettent Dieu sont au nom de la logique forcés d'arriver au catholicisme. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir l'éclectique Cousin pencher vers le catholicisme après l'avoir combattu; le protestant Guizot s'incliner plein de vénération devant la hiérarchie catholique. Oh ! le catholicisme est la plus forte et la seule machine que l'on puisse construire sur l'idée de Dieu. Il y a 400 ans que nous la sapons et elle est solide encore, malheureusement. Mais son heure sonnera. Il le faut, car le catholicisme est contraire à la science et surtout à la morale. » Et de conclure en citant un passage de « notre grand maître à tous, Proudhon ⁽³⁾. »

Legrand reprend la parole pour déplorer les digressions de ses prédécesseurs et pour montrer que tout n'est pas mauvais dans l'enseignement supérieur : « Les Universités sont des corporations se rapprochant facilement des coteries, ayant l'esprit de conservation et de stabilité à un degré qui devient facilement de l'exagération. Pourtant elles ont du bon; elles excellent à conserver ce qui doit être conservé. Voilà, je crois, à peu près le seul rôle des Universités ⁽⁴⁾. »

⁽¹⁾ *Compte rendu officiel*, p. 140-142.

⁽²⁾ *Compte rendu officiel*, p. 142-145. — Dans *La vérité sur le Congrès*, p. 55, 109, Jean Fontaine développe ses idées sur le même sujet.

⁽³⁾ *Compte rendu officiel*, p. 145-150. — Sur la diversité des comptes rendus à ce propos, voir plus haut, p. 4, note 4.

⁽⁴⁾ *Compte rendu officiel*, p. 150-154.

Jaclard, de Paris, revient à la question qui irrite mais qui intéresse tout le monde : les rapports de l'enseignement avec la religion. Avec lui, le ton monte encore lorsqu'il dénonce « la prostitution cléricale » (1). Le président d'Hoffschmidt le rappelle à l'ordre au milieu des protestations (2).

Le secrétaire, Joseph Mestreit, tire l'amère leçon de ce débat long, violent et sans conclusion valable : « Je demande pardon à l'assemblée si je dois lui dire quelque chose de désagréable, mais je trouve que nous assistons à un triste spectacle. On a voulu porter aujourd'hui la question sur le terrain des principes. Mais on ne s'est pas borné à discuter les principes qui doivent présider à l'enseignement; on a discuté des principes qui importent grandement, mais pas ici. Je propose donc de clôturer la discussion générale pour aborder demain des questions plus pratiques. La question de principes importe peu au fond, pourvu que nous arrivions demain à des résultats pratiques convenables. Je dis demain, car j'ose dire que cette première journée n'a abouti à rien (3). »

Ainsi s'achève la première journée de travail du Congrès. Nous imaginons sans peine l'immense salle du Casino, — avec son éclairage au gaz, — pleine de cris et de fumée, son public étudiant très excité, très divisé, mais bien décidé à dire demain ce qui n'a pu être dit aujourd'hui.

La journée du 31 octobre est la plus importante du Congrès, la plus mouvementée aussi (4). Par motion d'ordre, Legrand souhaite que les délégués viennent exposer à leurs condisciples l'état de l'instruction publique dans les divers pays, mais ce vœu n'a pas de succès (5).

Léon Fontaine, journaliste bruxellois de gauche (6), se proclame matérialiste, socialiste, membre des Solidaires et de la Libre-Pensée, « apôtre de Proudhon ». Il prône, à sa façon, la liberté d'enseignement : « Je voudrais, dit-il, voir des chaires de spiritualistes dans ce coin-ci; des chaires de matérialistes dans ce coin-là; des chaires de catholiques de ce côté; des chaires de Solidaires en face d'elles; des chaires de toute espèce dans tous les coins du pays. » Il nie ensuite que la liberté de l'enseignement soit réelle en Belgique et il est persuadé que le gouvernement refuserait de rémunérer les ministres

(1) *Compte rendu officiel*, p. 154-160.

(2) Le *Journal de Liège* des 31 octobre et 1^{er} novembre précise que l'assemblée conspu le orateur.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 161.

(4) *La Meuse*, la *Gazette de Liège*, l'*Écho de Liège* et le *Journal de Liège* du 2 novembre.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 165.

(6) Léon Fontaine (sans parenté avec Jean Fontaine) est, en 1865, éditeur de *La Rive gauche* et directeur de *La Cloche*. C'est lui qui présidera le meeting républicain de Bruxelles le 3 novembre 1865. Il est correspondant de Karl Marx et participe à la constitution d'une section belge de l'Association Internationale des Travailleurs. Cfr M. RUBEL, *Bibliographie des œuvres de Karl Marx*, p. 208, Paris, 1956; — A. LEINING, *Michel Bakounine et l'Italie*, t. 2, p. 463, Leyde, 1963.

du « culte de l'Athéisme ». Il est plusieurs fois interrompu mais, imperturbable, il continue sur sa lancée : « Ce n'est que par l'anarchie des séances qu'on arrivera à faire quelque chose. » Puis il oppose l'Université de Bruxelles à l'Université de Louvain comme le jour à la nuit. Les clameurs augmentent encore quand le tribun conclut : « Dans l'ordre moral, nous voulons, par l'anéantissement de tous les préjugés de religion et d'église, arriver à la négation de Dieu et au libre examen. Dans l'ordre politique, nous voulons, par la réalisation de l'idée républicaine, arriver à la fédération des peuples et à la solidarité des individus. (Chut ! Allons donc !) Dans l'ordre social, nous voulons, par la transformation de la propriété, par l'abolition de l'hérédité, par l'application du principe d'association, par la mutualité, arriver à la solidarité des intérêts et à la justice (1). »

Emmanuel Desoer, docteur en droit de Liège, fait l'apologie de la Constitution belge qui garantit la liberté publique et la liberté individuelle (2). Il est longuement applaudi (3).

Georges Janson (4), de Bruxelles, ne croit qu'en la Révolution. Il invoque Saint-Just et Marat, il salue le drapeau rouge et termine en proclamant « qu'il n'y a qu'une chose qui mérite d'être enseignée à la jeunesse par la jeunesse : c'est la république et le socialisme » (5). Jean Fontaine bondit à la tribune, mais il en est écarté. Le désordre est à son comble (6).

L'assemblée est fatiguée par l'emphase et la prolixité des orateurs. Victor Arnould, docteur en droit de Liège, dénonce leur sectarisme (7) mais Germain Casse, de Paris, propose « de déclarer la religion catholique impuissante en fait d'enseignement; de demander l'exclusion complète, totale de tout individu qui représente, à quelque degré que ce soit, l'idée de la religion qui est l'idée de l'intolérance. (À la question !) [...] Aujourd'hui, quand on parle de morale, gare à ma bourse; quand on parle de Dieu, gare à mon échine; quand on parle de liberté, gare à Bonaparte (8). »

Un geste maladroit de cet étudiant, qui venait d'attaquer nommément Napoléon III, provoque un incident. Le vice-consul de France, Chapey, quitte la salle. Les journaux interpréteront diversement le fait (9).

(1) *Compte rendu officiel*, p. 167-183.

(2) La *Gazette de Liège* du 10 novembre montre que le *Journal de Liège* a inexactement rapporté les paroles de Desoer, un des rédacteurs du Journal ! — Cfr J. STIENNON, *Une dynastie d'éditeurs-imprimeurs liégeois : Les Desoer*, dans *La Vie Wallonne*, t. 24, p. 25, Liège, 1950.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 183-187.

(4) Frère de Paul Janson (qui ne vient pas au Congrès, quoi qu'en dise DOMMANGER, *op. cit.*, p. 129); c'est un avocat doué mais un peu extravagant (1841-1903). Cfr L. DELANGE-JANSON, *Paul Janson*, p. 12, 41, Bruxelles, 1962.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 189-203.

(6) *Gazette de Liège* du 2 novembre. — Ce détail manque au *Compte rendu officiel*.

(7) *Compte rendu officiel*, p. 202-213. — Victor Arnould est un journaliste de talent.

(8) *Compte rendu officiel*, p. 214-215.

(9) L'*Écho de Liège* du 8 novembre écrit : « M. Casse écrit à la *Gazette* pour protester contre quelques inexactitudes du compte rendu de ses discours. « Quant à mon geste

La séance continue dans un tapage grandissant. Un étudiant de Bruxelles, Albert Peemans, appelle de ses vœux une manière de pluralisme dans l'enseignement de l'Université libre : « Nous trouverons des professeurs de droit qui enseigneront le droit au point de vue positiviste, et d'autres au point de vue spiritualiste, et la jeunesse pourra juger où est la vérité (1). »

La discussion reprend l'après-midi avec une égale vivacité. Jean Fontaine veut « venger le drapeau tricolore ». Rappelé à la question, il propose que les professeurs de l'enseignement moyen et supérieur soient nommés au concours, et que des chaires libres s'élèvent à côté des chaires officielles. Puis, il se laisse emporter par son éloquence et attaque ouvertement le socialisme ; « Qu'est ce que le capital ? C'est une providence... (2) ».

Auguste Gobert revient au rajeunissement des programmes et suggère la généralisation du *privat docent* (3). Burke appuie ce vœu avec la vigueur qui caractérise tous ses propos : « Faisons donc une pétition pour réclamer l'enseignement libre, pour demander que, même dans les Universités de l'État, des jeunes gens de talent et de cœur puissent eux aussi professer leur foi et leurs doctrines. Pourquoi repousserait-on une telle demande ? Ces jeunes gens ne seraient point payés par le budget de l'État ; dès lors pourquoi le bourgeois protesterait-il ? » (Rires et applaudissements) (4).

Paul Robin, ancien élève de l'École Normale Supérieure de Paris, s'exprime avec la conviction d'un futur pédagogue : « Réduire dans l'enseignement l'autorité, autant qu'il est possible, et y introduire la liberté. A priori, on pouvait prévoir ce que l'expérience m'a prouvé : rien à tenter dans mon malheureux pays où un savant despotisme sait écraser dans son germe toute initiative personnelle. Trouverai-je ailleurs ce qui m'a manqué là ? Je suis venu à Liège pour le savoir, pour avoir votre sympathie et peut-être votre appui, de vous, amants passionnés de la liberté, résolu dans tous les cas à poursuivre sans relâche la réalisation d'une idée qui est désormais le but de ma vie (5). »

en arrière, dit-il, évidemment il s'adressait à la France. En disant : c'est ce monsieur qui est là-bas, je désignais M. Bonaparte et nullement le consul français que je ne connais pas et que je ne savais pas être dans la salle. » C'est exactement ce que nous avons dit. La *Gazette* s'exécute cette fois, mais en grommelant. Elle insinue que son interprétation a été celle « d'une bonne partie de l'auditoire ». Nous nions cela formellement. Nous ne connaissons que la *Gazette* qui ait voulu voir une chose qui n'a pas eu lieu. » — Le compte rendu publié en brochure par la *Gazette de Liège*, p. 42, fera la rectification.

(1) *Compte rendu officiel*, p. 218-224.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 230-238. — Ce compte rendu, une fois de plus, corrige les improvisations des orateurs, leur enlevant de la vie. Jean Fontaine a dit alors, d'après la *Gazette de Liège* du 2 novembre : « Ce que je demande, c'est que vous étudiez chez vous et qu'aussi vous jetiez de temps en temps un regard sérieux et attendri sur les classes pauvres qui sont à côté de vous. »

(3) *Compte rendu officiel*, p. 239-244.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 244-248.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 248-254. — On connaît par ailleurs les idées pédagogiques de l'orateur. Cfr G. GIROUD, *Paul Robin*, Paris, 1937.

Scailquin revient à la tribune pour déclarer inconstitutionnelle la loi belge de 1842 sur l'enseignement primaire. Cette profession de foi suscite des « applaudissements prolongés » et des « bravos frénétiques (1) ».

Fidèle à la lettre du proudhonisme, Eugène Robert évoque « la véritable ère sociale, où le gouvernement n'existera plus et où l'homme n'aura plus besoin de lumières (2) ».

Édouard Losson, de Paris, glorifie la Commune de 1793, non sans susciter de vives protestations. Il insiste : « Oui, nous sommes l'avenir, et ce cri retentira dans les échos des Tuileries et du Vatican, dans tous les échos de tous les palais; nous aurons dit une bonne fois : la jeunesse est révolutionnaire, l'avenir est socialiste... (3) ». Des signes non équivoques de dénégation sur certains bancs saluent cette péroraison.

L'intervention finale d'Eugène Protot, de Paris, n'est pas moins radicale dans ses développements. L'orateur condamne l'instruction obligatoire dont le coût retombera sur le peuple. Pour lui, c'est d'abord le niveau de vie des classes laborieuses qui doit être relevé. Enfin, « le peuple n'a de salut que dans la révolution (4) ».

Ainsi s'achève cette fiévreuse journée au cours de laquelle les idées générales se sont exprimées avec audace et se sont heurtées avec bruit, laissant aux travaux plus austères des sections le soin de formuler des projets précis.

Le matin du 1^{er} novembre est réservé à ces réunions de sections, dont voici un rapide aperçu (5). Cette fois, ce sont les élèves de l'École des Mines de Liège, — que l'on avait à peine entendus jusque-là, — qui l'emporteront par la qualité de leur effort.

Dans la section de Philosophie et de Droit, on entend le Liégeois Soubre se plaindre du cours d'histoire moderne (6), arbitrairement réduit à l'étude du règne de Louis XIV. Le Bruxellois Léon Vanderkindere prône un enseignement plus judicieux de la philosophie grâce à la suppression de l'examen pour les « cours dogmatiques », — tels que la logique, la morale et la psychologie, — leur remplacement par des cours libres ainsi que par des cours obligatoires d'histoire de la philosophie (7).

Le Français Delbois veut que « l'élève intervienne dans le choix des professeurs » et « qu'il y ait deux ou trois professeurs pour

(1) *Compte rendu officiel*, p. 257-269. — A comparer avec les *Mémoires des Loges belges sur l'instruction obligatoire*, p. 330 sv., Bruxelles, 1863.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 273-282.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 282-287.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 287-289.

(5) Section de Philosophie et de Droit (*Compte rendu officiel*, p. 295-362), de Médecine (p. 359-362), des Sciences (p. 362-405). — L. HYMANS, *Hist. parlem.*, t. 41, p. 342.

(6) *Compte rendu officiel*, p. 326. — J. G. Macors enseigne alors l'histoire moderne.

(7) *Compte rendu officiel*, p. 331-339. — En ce qui concerne les cours libres, Vanderkindere est fortement appuyé par Charles Van Marcke, étudiant en droit de Liège, appartenant à la famille des peintres Van Marcke de Lummen.

chaque cours (1) ». Le Belge Paul Timmermans souhaite la création d'un cours d'histoire contemporaine (2). Pour le Maestrichtois Gustave Tripels, il importe surtout de délivrer les étudiants de la contrainte des examens à date fixe : « Que le gouvernement nomme un jury permanent qui soit toujours à la disposition de l'élève, sauf d'accorder à ce jury le droit d'ajourner le récipiendaire après un ou deux échecs dans un délai fixé d'avance pour prévenir les abus (3). » Après tant de palabres, il est convenu, selon l'avis d'Oscar Van Goidtsnoven, de ne pas rédiger de pétition en ce qui concerne les études de philosophie et de droit.

Burke, à la section de Médecine, fait l'éloge du professeur Schwann, réclame des laboratoires et des microscopes pour les étudiants, ainsi que la création de « chaires libres » pour les « docteurs spéciaux (4) ».

La section des Sciences aborde les problèmes des Écoles spéciales avec une minutie qui montre le zèle des rapporteurs. La majorité veut mettre fin au régime des interrogations (5). Théophile Dubiez demande la publicité des délibérations du jury d'examens et l'ouverture de la Bibliothèque universitaire après les heures de cours (6). Gobert voudrait que tous les professeurs fussent obligés de faire imprimer leurs cours (7). Enfin, Adolphe Greiner propose des cours de langues vivantes pour les futurs ingénieurs (8), Victor Heuschling un cours pratique de physique (9) et Gobert un « cours de chemins de fer » (10). Après discussion, toutes ces résolutions sont acceptées par les membres de la section. Elles entreront pour une part importante dans les conclusions du Congrès.

La séance de clôture, — singulièrement orageuse et confuse, — couronne les débats d'une assemblée infatigable (11). Le Congrès fait siens les vœux des Commissions et décide de transmettre les principaux d'entre eux, sous forme de pétitions, aux autorités publiques. Legrand propose ensuite au nom de « la démocratie libérale et spiritualiste française », de mettre à l'ordre du jour de la prochaine session du « Congrès permanent » « la question de l'amélioration de la classe ouvrière (12) ». Au milieu de l'ouragan soulevé par ces paroles, Jean Fontaine veut s'emparer de la tribune : il est contraint d'en

(1) *Compte rendu officiel*, p. 351.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 354.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 355.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 359-362.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 363-373.

(6) *Compte rendu officiel*, p. 377, 397.

(7) *Compte rendu officiel*, p. 385, 386.

(8) *Compte rendu officiel*, p. 396.

(9) *Compte rendu officiel*, p. 397.

(10) *Compte rendu officiel*, p. 401. — Le compte rendu publié par la *Gazette de Liège* est parfois plus détaillé.

(11) Après-midi du 1^{er} novembre. Cfr *La Meuse* du 2 novembre; le *Journal de Liège* des 3 et 4 novembre; l'*Écho de Liège* des 3 et 4 novembre; la *Gazette de Liège* des 3 et 4 novembre (donnant maints détails nouveaux).

(12) *Compte rendu officiel*, p. 419-423.

descendre; les commissaires en retirent aussi Armaingaud. Long-temps, Germain Casse attend que le tumulte s'apaise. Enfin, il peut parler au nom de ses camarades « révolutionnaires, socialistes, athées (1) ».

Jean Fontaine entend répliquer, mais son intervention est couverte par le tapage de l'assistance. Le calme revenu, Gobert peut jeter les bases, — toutes théoriques, — d'une « Fédération des Étudiants de tous les pays (2) ». L'assemblée l'approuve, sans plus, et revient aux questions brûlantes qui l'intéressent davantage. Il est décidé que les congressistes se retrouveront à Bruxelles dans dix-huit mois pour reprendre leurs délibérations (3). Les étudiants étrangers adressent ensuite des remerciements aux organisateurs et le président, après avoir vanté « la force impérissable » du Congrès, lève la séance au milieu des hurrahs.

Le Congrès est clos, du moins ses réunions officielles. La fête se prolonge, bien tard, dans les chants et dans les cris de joie. Un banquet, suivi d'un bal, réunit les étudiants dans la grande salle de la Renommée. Pour la première fois, retentissent les accents de la *Marseillaise des Étudiants*, composée à l'occasion du Congrès par le poète liégeois Joseph Demoulin (4). Repris en chœur par la foule, le refrain remplit les rues de la ville :

« Allons, Étudiants ! le drapeau du Congrès
Enfin (*bis*) a rallié les soldats du Progrès (5) ».

* * *

Le Congrès est fini, mais tout le monde en parle. Les journaux se passionnent. Les chancelleries s'inquiètent. Des demandes de renseignements descendent par la voie hiérarchique. Des rapports suivent, avec les mêmes détours. De Bruxelles, Charles Rogier exige un compte rendu du gouverneur qui se retourne vers le bourgmestre de Liège. Les dépêches du vice-consul de France seront transmises au ministre français des Affaires Étrangères et, par l'intermédiaire de ce dernier, au ministre de l'Intérieur et au ministre de l'Instruction publique.

(1) *Compte rendu officiel*, p. 423-426.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 428-431.

(3) Sur ce Congrès de Bruxelles de 1867, aucune étude encore. Il eut beaucoup moins de participants, moins de succès et surtout moins de retentissement que le Congrès de Liège. Toutefois, ses comptes rendus (*Annales du Congrès International des Étudiants. Deuxième session tenue à Bruxelles les 14, 15, 16 et 17 avril 1867*, in-8°, Liège, 1867) montrent que cette assemblée, — prise en mains par Hector Denis, César De Paepe et Maurice Van Meenen, — sut profiter de l'expérience durement acquise à Liège. Ses débats furent corrects et ses conclusions remarquables.

(4) SERRIR, *op. cit.*, p. 171 et 199. — Joseph Demoulin (1825-1879) est un personnage. Poète, romancier et journaliste de second ordre, il eut son succès et son prestige. Il était à Paris en 48 et en 70, du côté de la révolution. Expulsé deux fois, il revient dans sa ville natale où il fait figure de barde de la liberté. Cfr C. DEMBLON, *Joseph Demoulin*, Liège, 1883. — C'est Mlle Risette, du Pavillon de Flore, qui entonne la *Marseillaise des Étudiants*. Cfr l'*Almanach des Étudiants*, p. 15, Liège, 1868.

(5) *Almanach*, p. 199.

D'autre part, la frontière française est fermée pendant huit jours aux journaux belges qui rendent compte des délibérations du Congrès (1). La France officielle prend mal le Congrès, mais elle en parlera quand même. Dupanloup dénonce, devant ses collègues du Sénat, les théories révolutionnaires professées à Liège. *L'Illustration* du 18 novembre publie un article prudent, orné d'une lithographie représentant la séance d'ouverture (2). *Le Siècle* fait l'éloge du Congrès tout en regrettant la « maladresse » des orateurs français. *La Rive Gauche* reproduit les principaux discours.

En Belgique, l'opinion conservatrice est effarouchée. Le *Journal de Liège* ne cache pas sa déception, qui est celle des journaux libéraux en général, et même des progressistes (3). *L'Écho du Parlement*, par crainte du socialisme, ne souffle mot des dernières journées du Congrès ! A Liège, le bourgmestre Piercot se tait. A peu près seul, *l'Écho de Liège* reste fidèle aux étudiants, mais la *Gazette de Liège* triomphe en décrivant la « bacchanale universitaire » comme « une mystification à laquelle les professeurs liégeois n'accordent que peu de crédit et les étudiants catholiques moins encore (4) ».

Le pro-recteur Spring, dans son rapport annuel, supplie les étudiants de ne pas « céder trop facilement à des entraînements qui viennent du dehors » et menacent « une dignité vraie (5) ».

De tels propos s'expliquent par les écarts de langage de certains orateurs lors du Congrès et, surtout, au lendemain du Congrès, à l'occasion d'un meeting républicain réuni à Bruxelles le 3 novembre (6). Là, sans contradiction sérieuse, les thèses révolutionnaires

(1) *Gazette de Liège* du 16 novembre 1865.

(2) Article signé : J. Dottez.

(3) Edmond Picard critique les « fâcheuses exagérations » du Congrès ; cfr J. BARTIER, *Le mouvement démocratique à l'Université de Bruxelles*, dans *Socialisme*, t. 7, p. 147, Bruxelles, 1960. — Voir aussi L. DELANGE-JANSON, *Paul Janson*, p. 93. — Baudelaire même, à Bruxelles alors, est sans pitié pour les « parleries politiques » de Liège ; cfr *Œuvres complètes*, t. 2, p. 909, Paris, 1955.

(4) *Gazette de Liège* des 28-29 octobre et du 7 novembre. — Écho de ces appréciations sévères dans toute la presse catholique ; cfr *Journal historique et littéraire*, t. 32, p. 397, Bruxelles, 1865 ; *Revue générale*, t. 2, p. 526, Bruxelles, 1865 ; *Revue universitaire*, t. 1, p. 7, Liège, 1868. — Sur l'antisocialisme à Liège à cette époque, voir P. GÉRIN, *Catholiques liégeois et question sociale (1833-1914)*, p. 43 sv., Bruxelles, 1959.

(5) *Journal des Étudiants* du 12 décembre 1866. — Encore en mars 1867, à l'annonce d'un second Congrès à Bruxelles, le Conseil Académique de Liège déplore le « retentissement si déplorable » du Congrès de 1865.

(6) Ce meeting mériterait d'être étudié. — *Le Bien public* du 8 novembre reproduit la convocation envoyée aux militants par Désiré Brismée, secrétaire de la Société *Le Peuple* : « Citoyen, je me hâte de vous informer que les étudiants français qui ont assisté au Congrès de Liège ayant manifesté le désir de serrer la main aux démocrates bruxellois avant d'aller se replacer sous le joug odieux qui pèse sur la malheureuse France, il a été décidé qu'une réunion aurait lieu ce soir, à 9 heures, au local de notre association, le *Lion belge*, rue de la Tête d'Or. J'espère, Citoyen, que loin de manquer à ce rendez-vous, malgré le peu de temps qu'il vous restera entre la cessation de votre travail et l'heure de la dite réunion, vous vous ferez un devoir de communiquer la présente à tous vos amis libres-penseurs et socialistes. » — *La Rive Gauche* du 5 novembre donne

ont pu se faire entendre; des étudiants socialistes ont « pactisé » avec des ouvriers socialistes (1) : il n'en fallait pas davantage pour refaire l'union des libéraux et des catholiques sur ce point.

Et, cependant, les étudiants de Liège gardent le mérite de quelques projets excellents dans le domaine des études. Malgré une fâcheuse tendance à confondre le libre-examen et la liberté des examens, ils ont obtenu d'utiles réformes : les cours à certificat transformés en cours à examen; des laboratoires plus nombreux; des cours nouveaux, théoriques ou pratiques : langues vivantes, histoire contemporaine, exploitation des chemins de fer, etc.

En somme, si l'on excepte ce que le Congrès eut parfois de négatif, de grandiloquent et même de grossier, il faut reconnaître à ses membres plus de violence que de malice et plus de candeur que de cabotinage. Quelle joie pour ces débutants que ces assises internationales qui leur donnent un auditoire immense et fraternel ! On comprend que le Congrès ait entendu plus de professions de foi que de projets de loi et, surtout, plus de déclarations que de démonstrations.

Le Congrès « a été ce qu'il devait être », affirmait son président (2). En tout cas, on ne peut lui refuser le courage politique et le courage académique, car le Congrès a tenu tête aux deux grands partis et il n'a cessé de dénoncer l'inertie universitaire. On peut déplorer l'absence de préoccupations sociales précises dans ses conclusions, mais la sincérité et la générosité (3) sont visibles à travers tous les discours de cette jeunesse trop heureuse de choquer ses maîtres.

Une place particulière doit être faite aux étudiants français. Leurs interventions agressives ne peuvent se compter. Ils se sont servis du Congrès pour publier leurs griefs compréhensibles contre Napoléon III. Ils ont trouvé à Liège la tribune que la police leur refusait en France.

Il est vrai, d'autre part, que ces étudiants, de retour à Paris, furent durement traités par leur gouvernement. Sept d'entre eux, — Bigourdan, Casse, Jaclard, Lafargue, Losson, Regnard et Rey, — furent expulsés de l'Université (4). Tous étaient surveillés par la police,

un compte rendu de cette réunion présidée par Léon Fontaine et marquée par les interventions de Tridon, Casse, Sibrac, Lafargue, Rey, Losson, Jaclard, Pellerin, De Paepe, Moyson et Brismée. — Autre compte rendu, et d'un autre esprit, dans la *Gazette de Liège* des 6 et 8 novembre 1865. — Voir aussi DOMMANGET (*op. cit.*, p. 111 sv.) qui raconte la visite des étudiants à Blanqui. — *Rapport de Boittelle*, p. 38.

(1) La section bruxelloise de l'Internationale, — la première en Belgique, — date d'août 1865; cfr H. COLLIN-DAJCH, *Contribution à l'étude de la Première Internationale à Bruxelles*, dans les *Cahiers bruxellois*, t. 1, p. 127, Bruxelles, 1956.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 444.

(3) Et sans doute aussi la générosité dans le financement du Congrès. Nous sommes très mal renseignés à cet égard, mais nous notons que l'Assemblée générale des Étudiants a dû faire un emprunt en 1866; cfr le *Journal des Étudiants* du 12 décembre 1867.

(4) DOMMANGET, *op. cit.*, p. 113 sv. — Marx fait allusion à cette exclusion dans une lettre à Engels le 26 décembre 1865; cfr M. RUBEL, *Karl Marx devant le bonapartisme*,

plusieurs arrêtés l'année suivante, et ce n'est pas sans raison que Blanqui plaçait ses espoirs « dans le petit noyau de Liège (1) ».

Quatre ans plus tard, ces jeunes révolutionnaires applaudiront à l'effondrement du régime impérial et les plus ardents passeront au service de la Commune de Paris. Rigault, procureur général de la Commune, devait être abattu par les Versaillais; Émile Levraud et Protot condamnés à mort par contumace. Tridon, Rey, Regnard, Granger, Jaclard, Villeneuve, Robin, Lafargue et Longuet joueront un rôle important, souvent au péril de leur vie, dans les débuts de la Première Internationale (2).

En comparaison, la carrière des principaux membres belges du Congrès paraît terne et, pour tout dire, bien bourgeoise. La plupart terminent leurs études, — parfois avec un léger retard, rançon de leur dévouement au Congrès, — ils deviennent avocats, médecins ou ingénieurs. Ils rentrent dans la grisaille d'une vie rangée et se souviendront à peine d'avoir pu, un jour, passer pour révolutionnaires.

D'Hoffschmidt et Desoer seront magistrats; Gobert, inspecteur général des chemins de fer; Gondry (3), gouverneur général intérimaire de l'État Indépendant du Congo; Greiner, directeur général de la Société John Cockerill; Optat Scailquin, Eugène Robert, Victor Arnould et Léon Vanderkindere (4) entreront au Parlement où ils représenteront les électeurs libéraux progressistes; dans un rang plus modeste, les avocats Odilon Perier (5), Van Goidtsnoven, Mestreit, Van Marcke et Huysmans (6) serviront la même cause (7).

* * *

Si l'on considère dans leur ensemble les événements que nous venons de retracer, il apparaît que le Congrès de Liège fut une grande manifestation universitaire et internationale, la première du genre dans un monde que n'avait pas encore blasé la prolifération des

p. 118, note 4, La Haye, 1960. — De ces sept, Casse seul est connu pour avoir rompu avec les idées socialistes : il finira comme trésorier-payeur de la Troisième République. — Voir aussi A. BOULOUWÉ et P. THOINET, *Les étudiants à Liège et les mesures universitaires*, Paris, 1865.

(1) DOMMANGET, *op. cit.*, p. 137. — Pour la même raison, si l'on peut ainsi dire, Émile OLLIVIER (*L'empire libéral*, t. 7, p. 512, Paris, 1903) appelle les mêmes étudiants « ces précoces scélérats ». — Seront arrêtés en 1866, pour l'affaire du café de la Renaissance, Dubois, Villeneuve, Tridon et les Levraud; cfr DOMMANGET, *op. cit.*, p. 126; *Gazette des tribunaux*, 5-8 janvier 1867.

(2) Pour mémoire, Léon Fontaine est un correspondant de Marx dès 1865. Lafargue et Longuet ont épousé les deux filles de Marx. Le Français Paul Robin sera le délégué de Liège à l'Internationale.

(3) Henri Gondry (1845-1889) représentait les étudiants de Gand au bureau du Congrès.

(4) Léon Vanderkindere (1842-1906) sera surtout un historien, professeur à l'Université de Bruxelles.

(5) Odilon Perier (1845-1918), écrivain, directeur des services flamands de la Chambre.

(6) Louis Huysmans, ancien élève de Louvain, beau-frère de Paul Janson.

(7) Seul, ou à peu près, le docteur Burke reste résolument et farouchement à gauche, mais sa carrière est mal connue.

Congrès (1). Sa signification dépasse la chronique locale ou l'histoire anecdotique. Nous pouvons y observer une montée de l'anticléricalisme, voire de la déchristianisation(2). D'autre part, ses débats permettent de constater le glissement du positivisme au proudhonisme et du blanquisme au marxisme.

Tel fut l'étrange destin du Premier Congrès International des Étudiants. Il eut une audience énorme, un succès de scandale sans précédent. Il restera dans l'histoire comme une prise de conscience de la jeunesse intellectuelle, confrontée avec les graves problèmes politiques et idéologiques de 1865.

LÉON-E. HALKIN.

(1) *Les Congrès Internationaux de 1681 à 1899. Liste complète*, p. 15, Bruxelles, 1960.

(2) Nous connaissons mal l'évolution idéologique, — politique ou religieuse, — de ce temps. L'influence de l'Église, des partis et des Loges est d'une appréciation délicate. On consultera l'ouvrage cité de P. Gérin et notre article complémentaire des *Mélanges Guillaume Jacquemyns* (Bruxelles, 1966) sur *La section liégeoise de la Ligue de l'Enseignement en 1865*.